

Les commissions

La municipalité a souhaité créer 5 commissions thématiques. Elles sont chargées d'étudier les dossiers à soumettre au conseil municipal.

Rôle des commissions

L'équipe municipale a choisi de créer 5 commissions thématiques, en lien avec les objectifs de son mandat.

Mises en place lors du conseil municipal du 10 juin 2020, **ce sont des commissions d'étude**. Elles émettent de simples avis et peuvent formuler des propositions sur les affaires relevant de leur compétence. Elles n'ont cependant pas de pouvoir de décision. Celui-ci revient uniquement au conseil municipal.

Chaque commission est composée uniquement d'élus : le Maire, des élus de la majorité et des élus de l'opposition.

5 commissions thématiques

5 commissions existent en lien avec les thématiques suivantes :

- > Finances
- > Urbanisme-Commerce
- > Voirie-Travaux-Circulation-Cadre de vie-Mobilités-Sécurité-Action écologique et citoyenne-Eau et assainissement
- > Culture-Communication-Sport-Vie associative
- > Petite enfance-Enfance-Jeunesse-Vie scolaire

[Téléchargez la composition des 5 commissions thématiques](#)

■ ACCÈS RAPIDES



ANNUAIRES



PORTAIL
FAMILLE



AQUEDUC



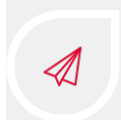
PLU



PUBLICATIONS



TRAVAUX



NEWSLETTER

- ANNUAIRES
- PORTAIL FAMILLE
- AQUEDUC
- PLU
- CHAP'INFO
- TRAVAUX
- MARCHÉS PUBLICS

